

COMITE FRANÇAIS DE RADIO-TELEVISION (C.F.R.T.)
Association loi 1901

**45 Bis, Rue de la Glacière
75013 PARIS**

**SIREN : 784 718 892
APE : 5911A**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

COMITE FRANÇAIS DE RADIO-TELEVISION (C.F.R.T.)
Association loi 1901

**45 Bis, Rue de la Glacière
75013 PARIS**

**SIREN : 784 718 892
APE : 5911A**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025**

Aux membres de l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COMITE FRANÇAIS DE RADIO-TELEVISION (C.F.R.T.) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables relatif à la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris,

Le Commissaire aux Comptes

Léo Jégard & Associés

Représenté par,

Signé numériquement par Nitro

Software Belgium NV - Nitro Sign

Premium pour le compte de François

JEGARD (+33612263169)

Date : 16/06/2026 04:26:18

Signé avec le mot de passe à usage

unique envoyé par SMS : 277156

François JEGARD

Associé

Bilan Actif

Actif			Au 31/12/2025		Au 31/12/2024		
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net	
Frais d'établissement (I)							
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais de développement					
		Donations temporaires d'usufruit					
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	9 136 465	9 148 312	-11 847	467 345	
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	467 351		467 351		
	TOTAL		9 603 816	9 148 312	455 503	467 345	
	Immobilisations corporelles	Terrains					
		Constructions	1 576 906	650 671	926 235	723 924	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 131 858	4 533 184	598 673	828 758	
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	9 934		9 934	2 139	
	TOTAL		6 718 699	5 183 856	1 534 843	1 554 821	
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
	Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations	30 000		30 000	30 000	
		Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
		57 421		57 421	40 421		
TOTAL		87 421		87 421	70 421		
		Total (II)	16 409 938	14 332 169	2 077 768	2 092 588	
Actif circulant	Stocks et en cours						
	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	327 936		327 936	675 109	
		Créances reçues par legs ou donations					
		Autres créances	685 198		685 198	233 853	
		Charges constatées d'avance	540 045		540 045	337 461	
	TOTAL		1 553 181		1 553 181	1 246 424	
	Divers	Instruments financiers à terme et jetons détenus	19 381 737	552 050	18 829 686	18 023 816	
		Disponibilités	2 863 419		2 863 419	3 688 055	
		Total (III)	23 798 337	552 050	23 246 287	22 958 296	
Frais d'émission des emprunts (IV)							
Primes de remboursement des emprunts (V)							
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		40 208 276	14 884 220	25 324 055	25 050 884	
Renvois	(1) Dont droit au bail				208	208	
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières						
	(3) Dont à plus d'un an (brut)						

Bilan Passif

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	8 656 616	10 501 344
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	1 844 727	
	Report à nouveau	11 134 343	10 758 667
	Excédent ou déficit de l'exercice	488 567	375 675
	Situation nette (sous-total)	22 124 253	21 635 686
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	20 064	240
	Provisions réglementées		
Total (I)		22 144 318	21 635 927
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques	75 000	
	Provisions pour charges	378 281	368 948
	Total (III)	453 281	368 948
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	177 287	242 501
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 336 884	1 303 135
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 190 582	1 407 922
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 210	16 650
	Autres dettes	-78 500	
	Produits constatés d'avance	80 990	75 801
Total (IV)		2 726 455	3 046 009
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		25 324 055	25 050 884
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

CFRT Le Jour du Seigneur

Compte de résultat

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	36	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	29 502	179 973
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	214 922	79 958
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	198 600	136 805
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	17 454 078	17 638 649
	<i>Dons manuels</i>	17 454 078	17 638 649
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
Charges d'exploitation	Contributions financières	2 078 500	2 096 193
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	990 731	764 666
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 764 420	1 075 020
	Total des produits d'exploitation (I)	22 730 792	23 390 137
	Achats de marchandises		332 162
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	10 487 056	10 572 488
	Aides financières	129 500	32 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	683 643	619 815
	Salaires	5 334 269	5 439 447
	Cotisations sociales	2 900 213	3 039 300
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	519 336	2 773 613
	Dotations aux provisions	2 050 938	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	44 802	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	590 592	438 871
	Total des charges d'exploitation (II)	22 740 353	23 247 696
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-9 561	142 441
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	105 338	296 379
	Autres intérêts et produits assimilés	33 600	33 692
	Reprises sur dépréciations et provisions	6 794	160 114
	Différences positives de change		2
	Produits des immobilisations financières cédées		
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	530 055	
	Total des produits financiers (III)	675 788	490 187
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	174 416	102 347
	Intérêts et charges assimilées	2 233	2 914
	Différences négatives de change	78	
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		120 999
	Total des charges financières (IV)	176 727	226 259
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		499 061	263 927
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		489 500	406 368

CFRT Le Jour du Seigneur

Compte de résultat

	Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits exceptionnels (V) Total		31 000
Charges exceptionnelles (VI) Total		42 515
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-11 515
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII) 933		19 178
Total des produits (I + III + V)	23 406 581	23 911 324
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	22 918 013	23 535 649
EXCÉDENT OU DÉFICIT	488 567	375 676
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

CFRT Le Jour du Seigneur

Bilan Actif - Transition

Actif			Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
		Frais d'établissement (I)				
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Frais de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires (1)	9 136 465	9 148 312	-11 847	467 345
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
		Immobilisations incorporelles en cours , avances et acomptes	467 351		467 351	
		Autres immobilisations incorporelles				
	TOTAL		9 603 816	9 148 312	455 503	467 345
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	1 576 906	650 671	926 235	723 924
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 131 858	4 533 184	598 673	828 758
		Immobilisations corporelles en cours				
		Avances et acomptes				2 139
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	9 934		9 934	
		Autres immobilisations incorporelles				
		TOTAL		6 718 699	5 183 856	1 534 843
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	Immobilisations financières (2)	Participations et créances rattachées				30 000
		Participations	30 000		30 000	
		Créances rattachées à des participations				
		Autres titres immobilisés				
		Prêts				
		Autres immobilisations financières	57 421		57 421	40 421
	TOTAL		87 421		87 421	70 421
Total (II)		16 409 938	14 332 169	2 077 768	2 092 588	
Actif circulant	Stocks et en cours					
	Créances(3)	Créances clients, usagers et comptes rattachés	327 936		327 936	675 109
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	685 198		685 198	233 853
		Charges constatées d'avance	540 045		540 045	
		TOTAL		1 553 181		1 553 181
	Divers	Valeurs mobilières de placement				18 023 816
		Instruments de trésorerie				
		Instruments financiers à terme et jetons détenus	19 381 737	552 050	18 829 686	
		Disponibilités	2 863 419		2 863 419	3 688 055
		Charges constatées d'avance				337 461
	Total (III)		23 798 337	552 050	23 246 287	22 958 296
Frais d'émission des emprunts (IV)						
Primes de remboursement des emprunts (V)						
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		40 208 276	14 884 220	25 324 055	25 050 884	
Renvois	(1) Dont droit au bail				208	208
	(2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
	(3) Dont à plus d'un an (brut)					

Edité à partir de Loop V5.48.0

Bilan Passif - Transition

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	8 656 616	10 501 344
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	1 844 727	
	Report à nouveau	11 134 343	10 758 667
	Excédent ou déficit de l'exercice	488 567	375 676
	Situation nette (sous-total)	22 124 253	21 635 686
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	20 064	240
	Provisions réglementées		
Total (I)		22 144 318	21 635 927
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques	75 000	
	Provisions pour charges	378 281	368 948
	Total (III)	453 281	368 948
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	177 287	242 501
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 336 884	1 303 135
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 190 582	1 407 922
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	19 210	16 650
	Autres dettes	-78 500	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	80 990	75 801
Total (IV)		2 726 455	3 046 009
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		25 324 055	25 050 884
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat - Transition

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	36	
	Ventes de biens et services	29 502	179 973
	Ventes de biens <i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service <i>dont parrainages</i>	214 922	79 958
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	198 600	136 805
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public	17 454 078	17 638 649
	<i>Dons manuels</i>	17 454 078	17 638 649
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières	2 078 500	2 096 193
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		764 666
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	990 731	
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	1 764 420	1 075 020
	Total des produits d'exploitation (I)	22 730 792	23 390 137
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		332 162
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	10 487 056	10 572 488
	Aides financières	129 500	32 000
	Impôts, taxes et versements assimilés	683 643	619 815
	Salaires et traitements		5 439 447
	Salaires	5 334 269	
	Charges sociales		3 039 300
	Cotisations sociales	2 900 213	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	519 336	2 773 613
	Dotations aux provisions	2 050 938	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	44 802	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	590 592	438 871
	Total des charges d'exploitation (II)	22 740 353	23 247 696
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		-9 561	142 441